

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ATS
ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE
Service Santé-Environnement

Saint-Pierre, le 21 AOUT 2014

Le Préfet communique :

**QUALITE SANITAIRE DES COQUILLAGES DU GRAND BARACHOIS
DESTINES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

L'étang du Grand Barachois à Miquelon-Langlade constitue un gisement naturel de coquillages fréquenté pour la pêche à pied de loisir.

Dans ce cadre, le service Santé-Environnement de l'Administration Territoire de Santé a procédé à des prélèvements de coquillages en différents secteurs de l'étang. Les analyses de leur qualité microbiologique ont été confiées au laboratoire alimentaire de la Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer.

Les moules et les bigorneaux sont conformes aux exigences de qualité sanitaire pour les paramètres microbiologiques.

En revanche, les Myes des sables (photo ci-contre), encore appelées localement « coques », présentent une contamination microbiologique significative. En conséquence, **cette espèce de coquillage ne doit être consommée uniquement après cuisson.**



D'autres analyses auront lieu ultérieurement afin de suivre la qualité sanitaire des coquillages de l'étang du Grand Barachois.

Pour consommer les produits de la pêche à pied de loisir en toute sécurité, voici quelques conseils de prévention :

- Bien choisir le site : loin des écoulements d'eaux suspects, des égouts, des ruisseaux, des ports, des zones de mouillages, etc.
- Pêcher des spécimens vivants et en bon état, les laver et les rafraîchir à l'eau de mer pendant la pêche, conservez-les au frais le temps de la pêche
- Laver soigneusement les coquillages récoltés, les conserver vivants jusqu'à leur préparation en les plaçant au réfrigérateur (4°C maximum)
- Consommez les moins de 24 heures après la pêche. Leur qualité peut vite se dégrader.
- Vous pouvez réduire le risque de contamination microbiologique en cuisant quelques minutes vos coquillages. La cuisson réduit le nombre de bactéries mais certains virus peuvent être plus résistants, les toxines et les métaux lourds ne sont jamais détruits par la chaleur.

ADMINISTRATION TERRITORIALE DE SANTE
BP 4333 Bd Port en Bessin - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél. : 05 08 41 16 90 – fax : 05 08 41 16 91
<http://www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr/>